

N°19

# Les Échos d'Aurice



ÉCOLE  
COMMUNALE  
D'AURICE

## SOMMAIRE

Sommaire .....	p.1
Éditorial .....	p.2
Les affaires municipales .....	p.3-8
Du côté des associations .....	p.9-13
D'Aurice à Barcelone, ..... en passant par la palombière	p.14-16
A la découverte des chiens ..... de chasse de Michel BACHE	p.16

**RÉDACTION :** Commission information / Communication  
**CONCEPTION / ÉDITION :** Copytel Mt-de-Marsan - Juillet 2017  
**IMPRESSION** sur papier recyclé

*Photo couverture : inscription réalisée par les élèves de l'école d'Aurice, dans le cadre du TAP « céramique » de Fanette BILLARD, et installée par Mathieu BACHE et Christophe SOURROUILLE.*

# ÉDITORIAL

Chers concitoyens,

Ce premier semestre 2017 a été riche en évènements majeurs dans le département et dans le pays : tout d'abord, chez nous, la crise aviaire qui a complètement détruit les élevages de volailles, palmipèdes et toute la filière, (transports, abattages, commerces divers...) avec son cortège de drames sociaux et économiques.

Afin de sauvegarder ces activités importantes, qui font vivre beaucoup de familles landaises, soutenons ces éleveurs dans leurs démarches et sollicitations auprès de nos "grands élus", pour leur rappeler l'urgence de l'attribution des aides décidées par les pouvoirs publics.

Le 25 janvier la fusion de 3 communautés : Cap de Gascogne, Tursan et Hagetmau Communes Unies, imposait l'élection de la gouvernance de la nouvelle communauté de commune dite "Chalosse Tursan." Cette structure, présidée par Mr. Marcel PRUET maire d'Audignon, est composée de 73 délégués communautaires issues des 50 villes et villages formant cet ensemble.

Au cours de l'année 2017, Les compétences, optionnelles ou facultatives, devront s'aménager, dans un souci constant de réactivité face aux attentes de plus en plus fortes de nos concitoyens.

Les 73 délégués répartis dans les diverses commissions sont chargés d'harmoniser les services et autres politiques de fonctionnement qui sont à ce jour, différents dans chaque communauté.

Doyen d'âge de cette assemblée, j'avais la charge le 25 janvier, d'organiser l'élection du président et des vice-présidents agrémentée, d'un discours d'ouverture de la nouvelle assemblée.

Ce discours, s'il est apparu consensuel mais direct, invitait néanmoins tous les délégués à être solidaires dans les choix collectifs qui seront appliqués, au-delà des clivages politiques, qui bien souvent paralysent l'action au détriment du bon sens et du bien vivre ensemble.

Je formulais le vœu que nous soyons les architectes de notre cadre de vie, d'aborder cette unification avec fierté et audace, car il nous appartient, en tant qu'élus locaux, d'assurer la postérité et de préserver notre patrimoine dont nous sommes les dépositaires et les garants auprès de nos administrés.

A ce jour, les multiples réunions de concertation et de réflexion sont très constructives, chacun apportant ses connaissances réalistes et actuelles, même si inévitablement, il peut y avoir quelques "couacs", La volonté majoritaire est palpable. Seul bémol, les finances devront assurer pour l'avenir les acquis importants de la composition communautaire. Mais je reste confiant sur la feuille de route proposée par le Président PRUET.

Le 21 Mars, le département et les Landais déploraient le décès de Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Départemental. Cet évènement a obligé de nouvelles répartitions des rôles au sein de la gouvernance Départementale.

Le cadre étant établi dans le droit chemin de son prédécesseur, le nouveau Président, Xavier FORTINON, a promis de poursuivre les acquis sociaux et autres investissements favorables au développement de notre département. Quant à Henri EMMANUELLI, tout le monde s'accorde à dire que les Landes ont perdu un homme politique hors norme, les cérémonies funèbres et les éloges des dirigeants de toutes appartenances politiques confondues, l'ont témoigné. Je salue ici le visionnaire, l'humaniste, le défenseur des Landes et des landais.



Ce mois de mai, les élections Présidentielles ont engendré un fait inédit dans la politique de notre pays, comme c'est récent et que cette gouvernance demande à être expérimentée, je ne m'étendrai pas sur le sujet, toutefois les mois à venir ne manqueront pas d'intérêt.

D'autant que le mois de juin a vu aussi son cortège de candidats pour les législatives, nous présenter leur engagement pour la défense de notre quotidien.

Chômage, agriculture, environnement, santé, nouvelles technologies, déficit public, ont été leur bréviaire durant les mois pré-électoraux.

Cependant, si les campagnes électorales n'ont pas fait disparaître les contextes difficiles actuels, envisageons un état moderne, avec des élus motivés qui prennent en compte les besoins urgents que je citais plus haut.

A la suite de toutes ces consultations, notre pays s'engage dans une phase neuve qui sera complétée le 24 septembre par l'élection des sénateurs, lesquels sont élus par les maires, maires-adjoints ou conseillers municipaux, en fonction du nombre d'habitants de chaque commune, et ainsi, nous aurons le pays entièrement renouvelé dans le cadre du fonctionnement de nos institutions.

L'espoir ou La foi, ont toujours mené les hommes vers un avenir incertain mais plein d'ambition, afin de résister aux problèmes quotidiens et vivre dignement dans une communauté améliorée.

Voilà chers amis, ce petit rappel de faits marquants démontre que la vie, même si elle est surnoise, parfois compliquée, mérite d'être vécue dans toute sa diversité et sa complexité.

**Le Maire,  
Francis CAZAUX**

# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## LE MÉCANISME DE NEUTRALISATION FISCALE : QUES AQUO ?

Nous avons été récemment destinataires du 1<sup>er</sup> journal de la nouvelle communauté de communes CHALOSSE-TURSAN, née au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des 3 anciennes communautés : Tursan, Hagetmau Communes Unies et Cap de Gascogne.

Sur ce bulletin et plus particulièrement dans l'édito, le Président Marcel PRUET aborde la question de la stabilité fiscale et **du mécanisme de neutralisation** qui a été voté : « *Il se traduit simplement : pas un euro d'impôt supplémentaire, pas un euro de moins pour les budgets communaux.* »

Ces sujets sont souvent « imbuables » car très techniques. Il n'est pas simple de traiter en langage courant de la fiscalité des collectivités mais nous allons nous y risquer !

Afin de vulgariser ces termes, voici un récapitulatif de la situation des taux de fiscalité 2016 des 50 communes qui composent le territoire de Chalosse-Tursan :

	Commune avec le taux le plus bas	Commune avec le taux le plus élevé	Taux de la commune d'AURICE	Taux moyen des 50 communes
Taxe d'habitation (TH)	5,90%	23,39%	10,92%	12,99%
Taxe foncière bâtie (TFB)	6,49%	21,06%	15,95%	13,56%
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	25,22%	102,02%	30,27%	52,89%

Vous observerez les fortes disparités des taux d'impositions entre les contribuables ménages du territoire.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la création de la nouvelle intercommunalité impose l'harmonisation obligatoire des régimes fiscaux, notamment ceux qui s'appliquent sur les contribuables ménages.

En d'autres termes, pour que le fameux mécanisme de neutralisation fiscale s'applique, les 50 communes subiront des variations à la hausse ou à la baisse des taux communaux 2017 sur les contribuables ménages (TH, TFB et TFNB).

## EN PRATIQUE, CELA CHANGE QUOI ?

Comme l'écrivait très justement Marcel PRUET, cela ne change rien pour le contribuable Auriçois et pour tous les contribuables dont les communes n'augmenteront pas volontairement les taux.

Pour autant, lorsque vous recevrez vos avis fiscaux, vous observerez que les 3 taux communaux ont baissé pour Aurice.

	Taux 2016 de la commune d'AURICE	Taux neutralisés 2017 de la commune d'AURICE	Ecart 2016/2017
Taxe d'habitation	10,92%	9,44%	- 1,48%
Taxe foncière (bâti)	15,95%	14,38%	- 1,57%
Taxe foncière (non bâti)	30,27%	25,97%	- 4,30%

Pas de joie inutile, dans la colonne intercommunalité, les taux communautaires auront augmentés afin que la somme des cotisations du produit fiscal soit identique (sauf variation des bases).

Le grand changement concerne le budget communal. La baisse des taux entraînera mécaniquement une baisse des recettes directes de la commune, soit 28 000 € environ en 2017.

Cette somme sera perçue à l'euro près par Chalosse-Tursan puisque les taux de l'intercommunalité augmenteront à concurrence de cet écart.

Chalosse-Tursan reversera cette somme à la commune d'Aurice dans le courant de l'année d'exercice. Voilà pourquoi il n'y aura pas un euro de moins sur les budgets communaux.

Pour certaines communes, le mécanisme sera inversé :

- Les taux communaux augmenteront,
- Les taux communautaires correspondant à cette commune baisseront,
- La commune « reversera » le trop perçu à l'intercommunalité



# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## LOTISSEMENT COMMUNAL DE CES : BIENTÔT LES PREMIÈRES VENTES !

Depuis fin avril, les travaux de viabilisation du lotissement sont terminés.

Un cheminement piéton a été créé afin de relier le lotissement avec le chemin existant devant l'Avenue des Pastous.

Compte-tenu de la saison trop avancée, la plantation des végétaux a été différée à novembre-décembre prochain, mais l'entreprise paysagiste BEVER a d'ores et déjà préparé les fosses pour les plantations.

Afin de minimiser la présence d'obstacles vulnérables durant les travaux de plantation, la pose des candélabres sera également réalisée dans quelques mois.

Le parti pris de réaliser la totalité des travaux de voirie a été motivé par diverses raisons.

Différer les travaux de finition de voirie aurait été envisageable mais dans une durée très limitée.

Cette option n'était pas sans incidence financière car le prix contractuel fixé par l'entreprise en début de marché, peut subir d'importantes variations au jour de la réalisation des finitions.

Les lotissements pour lesquels les municipalités ou les aménageurs diffèrent les travaux de voirie sont très souvent implantés dans des zones urbaines ou péri-urbaines. Le rythme de vente des lots ne dépasse que rarement les 2 ans autorisés par la loi pour réaliser les travaux différés.

La municipalité a donc fait le choix de l'économie et celui de proposer immédiatement un cadre de vie attrayant.

La vente des lots est désormais possible (rappel du prix de vente : 45 € TTC / m<sup>2</sup>).

Pas moins de 7 pré-réservations écrites ont été adressées en mairie ces derniers mois.

Ceci prouve que notre territoire est toujours attractif et que les choix faits par la municipalité répondent aux critères d'un marché très concurrentiel.



Dans cette liste de prétendants à l'accession à la propriété, de jeunes AURIÇOIS sont sur les rangs.

C'est une joie de constater leur attachement à notre commune mais c'est aussi une richesse de recevoir de nouvelles familles.

Nous souhaitons collectivement que leur projet respectif arrive au terme de ce long chemin administratif, financier et technique : le projet d'une vie !

Lors de la vente des lots et plus particulièrement durant les travaux de construction, chaque co-lotis sera responsabilisé au respect de l'usage des espaces publics par les entrepreneurs intervenant chez chacun d'eux. Des états des lieux réguliers seront réalisés par la mairie et toute dégradation sera imputée aux propriétaires concernés.

Nous comptons par avance sur leur vigilance et leur implication afin de préserver leur cadre de vie.

Il ne vous aura pas échappé qu'un tas de terre subsiste sur le haut du terrain.

Il s'agit de terre végétale issue des décapages des voies et du bassin de rétention des eaux pluviales.

Son évacuation sera nécessaire. Alors si vous avez des besoins, manifestez-vous auprès de la mairie afin de définir les conditions d'enlèvement.

Le rapporteur de la commission finances  
**Frédéric LAFITTE**

## UN BAPTÊME NÉCESSAIRE

Lors du dernier conseil municipal, une délibération a été prise afin d'attribuer un nom aux 2 rues créées.

Les services du cadastre mettront ainsi les documents fiscaux en conformité avec la délibération.

Le numérotage sera également réalisé par les services municipaux.

Aucune règle n'existant en la matière, c'est tout naturellement le lieu et son histoire qui ont alimenté les débats et motivé les choix.

Antérieurement à la vente du terrain ayant supporté la création du lotissement, Mme CHAUVIN en était propriétaire. Les liens privilégiés entretenus entre notre administrée (domiciliée à YGOS) et la municipalité avaient permis de concrétiser l'achat du terrain dans les meilleures conditions.

La proposition a donc été faite à Mme CHAUVIN d'attribuer le nom d'un membre de sa famille à la rue principale.

Honorée de cette proposition, c'est à sa grand-mère que cette dernière a souhaité rendre hommage.

La rue principale reliant la route de Haut-Mauco (RD 404) à l'Avenue de Laouyé est désormais baptisée Avenue Paule LAMARQUE.

La rue secondaire constitue une boucle interne dans le lotissement. Elle s'appellera Rue de Cès, nom correspondant à la propriété voisine et plus particulièrement à cette belle bâtisse Landaise que vous voyez depuis la route de Haut-Mauco.

Ce patrimoine routier fera l'objet d'un transfert de gestion à la communauté de communes Chalosse-Tursan.

Tous les chemins finissent par mener à l'intercommunalité !

Le rapporteur de la commission finances  
**Frédéric LAFITTE**

# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## LA RENTRÉE DANS NOTRE ÉCOLE

Sarah ROSSONI, notre directrice, a obtenu un autre poste, plus proche de chez elle, pour la rentrée prochaine.

Nous la remercions chaleureusement pour la qualité de relation qu'elle a su nouer avec les parents, les élus, les personnels et les partenaires de l'école pendant ses six années de direction. Je sais que ses anciens élèves ne l'oublieront pas !

A sa place, c'est David COMMENAY que nous accueillerons. Il est issu de la dynamique équipe de l'école élémentaire de Saint Sever ; nous lui souhaitons un long et fructueux travail auprès de nos élèves.

Nathalie GRULOIS a réussi son « CQP animation périscolaire » fin juin dernier. Nous la félicitons pour ce succès, largement mérité ! Pour cette formation, nous l'avions positionné en stage pratique sur le créneau 16h30 – 18h pour l'accueil périscolaire du soir.

Essai transformé là aussi : les retours des enfants et des familles ont été très élogieux ! Nous conserverons ces horaires d'animation à la rentrée : en plus de la pause méridienne et d'un TAP quotidien, Nathalie aura deux groupes consécutifs sur ce créneau horaire.



Enfin, nous profiterons de l'année scolaire à venir pour établir et préparer le PEDT pour les trois années scolaires à compter de septembre 2018 : le rythme scolaire sur 4 jours et demi, avec réduction de la journée d'école et la poursuite des TAP, est prévu à l'heure où se prépare ce bulletin municipal, et pour cette année scolaire encore ! Familles, enseignants et partenaires de l'école seront consultés pour d'éventuels changements en la matière...

**Christophe SOURROUILLE**

## SYRBAL\* ... SIMAL\*

### Petite explication de texte !

Dans le cadre de modernisation de l'action publique et pour une mise en œuvre cohérente de la future compétence GEMA-PI (Gestion des Milieux Aquatiques - Prévention des Inondations), il est préconisé par les services de la Préfecture de revoir les périmètres du SYRBAL et par extension du SIMAL.

En clair il est envisagé pour notre commune de transférer le périmètre du bassin versant du BOS et du SOURIN vers le SIMAL dont nous sommes déjà adhérents avec le fleuve ADOUR.

Le transfert doit être effectif au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 ; il est donc nécessaire de respecter un calendrier restreint pour 2017, sur les délibérations à prendre.

- Mars / Avril 2017 : Demande de retrait du périmètre SYRBAL
- Fin Avril : Acceptation du retrait du SYRBAL par son conseil syndical
- Mai / Juillet : Délibération commune pour acceptation du retrait du SYRBAL avec transfert vers le SIMAL (si pas de délibération dans la majorité des 2/3 des communes ... REFUS).

- Août : Arrêté préfectoral validant le nouveau périmètre du SYRBAL
- Début septembre : Délibération du Comité Syndical du SIMAL pour intégration des collectivités comprises sur les bassins versants du BOS et SOURIN.
- Mi-Septembre / Mi-décembre : Délibération de toutes les collectivités du SIMAL pour approbation de l'intégration au Syndicat.
- Fin décembre : Arrêté inter préfectoral pour valider l'extension du périmètre du SIMAL.
- 1<sup>er</sup> Janvier 2018 : SIMAL compétent sur son nouveau périmètre.

Dans le prochain numéro des ECHOS je vous communiquerai les nouveaux interlocuteurs.

**Marc JUZAN**

\*SYRMAL *Syndicat Intercommunal Bas Adour Landais*

\*SIMAL *Syndicat Intercommunal Moyen Adour Landais*

# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## COMMUNAUTE DE COMMUNE "CHALOSSE TURSAN" : QUI FAIT QUOI ?

Comme je vous le disais en édit, à la suite des élections et des répartitions des rôles, la nouvelle gouvernance administre dorénavant les structures dévolues aux anciennes communautés. Cet organisme compte 25 932 habitants répartis dans les 50 communes sur un territoire de 587 km<sup>2</sup>, il est composé de 73 Délégués (es) communautaires répartis en fonction du nombre d'habitations de chaque commune (1 pour Aurice : le maire, plus 1 suppléant, l'adjoint : Frédéric LAFITTE).

En fonction des listes des compétences établies lors de réunions préalables et en respectant l'égalité des responsabilités pour les trois communautés, le Président Marcel PRUET a attribué la vice-présidence pour chaque commission de travail, ces élus exerçaient pour la plus part, les mêmes tâches au sein de leur communauté d'origine, le bureau est composée du président, des 11 Vice-présidents et de 12 maires soit 24 membres.

ELUS	NOMS	MAIRE DE	ATTRIBUTIONS
Président	Marcel PRUET	AUDIGNON	DRH-CE Of.Tourisme
1 <sup>er</sup> V. président	Jean-Jacques DUTOYA	BATS	Aménagement de l'espace développement durable
2 <sup>ème</sup> V. présidente	Pascale REQUENNA	HAGETMAU	Communication - Information
3 <sup>ème</sup> V. président	Jean-Alix LAFENETRE	FARGUES	Développement Economique
4 <sup>ème</sup> V. président	Jean-Pierre LAFFERRERE	PHILONDENX	Culture - Sport - Musique - Lecture publique
5 <sup>ème</sup> V. président	Gilles COUTURE	GEAUNE	Enfance - Jeunesse
6 <sup>ème</sup> V. président	Pascal BEAUMONT	MIRAMONT SENSACQ	Tourisme
7 <sup>ème</sup> V. présidente	Geneviève ANACLET	SERRELOUS	Finances
8 <sup>ème</sup> V. Président	Dominique CAZAUBIEILH	MONSEGUR	Services Techniques - Mutualisation - Nouvelles Technologies
9 <sup>ème</sup> V. président	Yves DUCAMPS	EYRES MONCUBE	CIAS - Séniors - Santé
10 <sup>ème</sup> V. Président	Arnaud TAUZIN	SAINT SEVER	Plan local de l'Habitat
11 <sup>ème</sup> V. président	Aimée LABORDE	ST CRICQ CHALOSSE	Voirie - Bâtiments Communautaires

### MEMBRES DU BUREAU / Noms – Maire de la Commune de

Francis CAZAUX - **AURICE** / Jean LAFITTE - **ARBOUCAVE** / Roselyne LACOUTURE - **BAS-MAUCO** / Gilbert LANNE - **HAUT-MAUCO** / David NOGUES - **MOMUY** / Jean Jacques DEHEZ – **MONTSOUE** / Maryse CASTAIGNOS - **MORGANX** / Philippe DUTOYA - **SAINTE-COLOMBE** / Jean HIRIGOYEN - **SAMADET** / Didier DUFOURCQ - **SERRES-GASTON** / Gilbert DUBICQ - **SORBETS** / André PASSICOS - **PIMBO**.

L'année 2017 étant la 1<sup>ère</sup> année d'existence de Chalosse Tursan, il est difficile d'anticiper les besoins éventuels de trésorerie inhérents à la réalisation de ce 1<sup>er</sup> exercice budgétaire. La question de l'ouverture d'une ligne de trésorerie sera posée en cours d'année. Les délégations auprès des syndicats et autres administrations ont aussi été nommées ;

Appels d'offres – AGROLAND - GIP – Numérique – ALPI (Agence landaise pour l'informatique) – Zone industrielle de Garlein – Hôpital de Saint Sever – Conservatoire de Musique – Centre National d'Actions Sociales – Collège d'Hagetmau – SICTOM du Marsan – SIETOM de la Chalosse- Syndicat Mixte ACT.

### LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOS ÉLUS AURIÇOIS AU SEIN DE COMMISSIONS OU SYNDICATS

Développement économique	Francis CAZAUX
Personnes Agées - Santé	Francis CAZAUX
Sport	Francis CAZAUX
Voirie- Bâtiments communautaires	Frédéric LAFITTE
SICTOM du Marsan	Francis CAZAUX
Syndicat mixte Adour Chalosse Tursan	Francis CAZAUX

Récemment, vous avez reçu le 1<sup>o</sup> journal communautaire, ce bulletin semestriel illustré, vous fera connaître les 50 communes du territoire et vous informera utilement des avancées des travaux de la communauté puisque nous avons 2 ans, 2017 et 2018 pour mettre au point et harmoniser les compétences.

# LES AFFAIRES MUNICIPALES



## FIBRE, FIBRE, FIBRE... HOURRA !

Ça y est : le haut débit est arrivé au bourg d'Aurice ! Mais quelles sont les démarches à faire pour en disposer ?

Deux cas de figure s'offrent à vous :

- Vous êtes déjà client « Orange » pour la ligne fixe : il vous faut vous rendre à l'agence « Orange » de Mont de Marsan, ou bien appeler le 39 00. Orange vous propose à ce moment-là un nouvel abonnement incluant le Haut Débit, et si besoin l'abonnement pour le ou les téléphones portables. La prise en compte de l'abonnement en haut débit se fera par l'envoi d'un SMS dans les 48 heures. Il ne reste plus qu'à allumer la nouvelle Box, récupérée ou envoyée par Orange...
- Vous n'êtes pas encore client chez Orange : appelez le 39 00 pour ouvrir une ligne « Orange ». Une fois la ligne ouverte, suivez les étapes décrites précédemment.

Les auriçois pouvant bénéficier de cette nouvelle technologie sont ceux dont la ligne téléphonique est raccordée sur le répartiteur du bourg d'Aurice. Les maisons raccordées à celui de Saint Sever, Haut Mauco, Cauna ou Benquet ne sont pas concernées. Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez aller sur le site Internet **ariase.com** : avec votre numéro de téléphone, vous saurez avec certitude à quel répartiteur vous êtes raccordé.

Pour l'instant, seul l'opérateur « Orange » est présent à Aurice ; cependant, il se peut que dans l'avenir d'autres opérateurs se raccordent...

Bonne navigation !

**Xavier LESPINASSE et  
Christophe SOURROUILLE**

Pour suivre l'actualité d'Aurice une adresse **www.aurice.fr**

Pour vos annonces de manifestations, d'événements, de votre vie associative pensez **aurice.fr**

N'hésitez pas à m'adresser votre info par mail afin de la publier.



**Sylvie MARTINS**

## La tradition se perpétue

Chaque 1<sup>er</sup> Mai la Municipalité était honorée par un joli « mai » planté sur la place publique.

Cette année il était là... toujours aussi beau ! Vous remarquerez le dessin de la pancarte qui n'est autre que le blason de la commune...

Merci à nos jeunes !

**Sylvie MARTINS**

# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## CHANTONS SOUS LES PINS... MONTE EN GAMME !

A écouter les commentaires des spectateurs – encore une fois très nombreux ! – le spectacle 2017 est encore monté d'un cran dans la qualité ! On s'en réjouit !

En première partie, la suédoise mais néanmoins francophone **ESKELINA** nous a ravies avec sa voix cristalline et ses refrains jazzy. Accompagnée à la contrebasse, à la guitare et au clavier par ses musiciens, ses textes étaient une invitation au voyage, à l'amour, à la nostalgie...



Je n'oublie pas l'intervention des enfants pendant les deux parties : les élèves des deux classes d'Aurice, avec ESKELINA, qui ont chanté avec le groupe une de ses chansons – la très émouvante « Maman ». Également, des élèves de CM1 de l'école de Saint Sever, qui ont interprété un texte écrit par leur soin et mis en musique par Tony MELVIL.

Vivement le prochain festival !



Puis vint **Tony MELVIL** : changement complet d'univers ! Sa musique ? Un rock bien assumé ! Avec des textes bien déjantés, admirablement servis par trois musiciens hors pairs. De quoi faire trembler les murs de la salle des fêtes !! Rajoutez à cela un orage qui soudain s'abat sur le village, déclenchant une panne de lumière à la fin du concert, et vous aurez une idée de l'ambiance... survoltée !

Christophe SOURROUILLE

## ADISCHATS

### *A Jeannot du « Pigeon »*

Le 8 mai dernier, en fin de journée, **Jeannot DUCOURNAU**, mari de Christiane, présidente du 3<sup>ème</sup> Âge et des lotos auricois, nous quittait à l'âge de 86 ans après une hospitalisation de plusieurs jours.

Homme discret mais boutentrain, Jeannot laissera le souvenir d'un homme de bons conseils, serviable à souhait, agréable, le copain que l'on souhaite avoir. Une très nombreuse foule est venue lui dire un dernier adieu lors de ces obsèques. Tes voisins et copains avec qui tu as fait tellement de belles choses et tes amis Auricois ou d'ailleurs te disent respectueusement "Adischats" Jeannot.

### *A Madeleine du « moulin vieux »*

Nous n'oublierons pas non plus **Madeleine BACHE**, Maman de Michel, garde-chasse d'Aurice et musicien des Pastous, et Mamie de Mathieu, notre employé municipal paysagiste, président de l'A.C.C.A d'Aurice (chasse). Elle aussi mérite notre reconnaissance pour ses diverses participations à la vie du village et notamment le fleurissement de la vierge de Notre Dame des pins à qui elle rendait visite quotidiennement.

Toute notre sympathie et notre amitié à Christiane DUCOURNAU et à sa famille ainsi qu'à la très nombreuse famille BACHE.



Le Maire,  
Francis CAZAUX

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## UN SEMESTRE DANS LA VIE DE L'A.S.A.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 12 janvier dernier. Dans son rapport moral, notre Présidente Christiane a rappelé les 4 voyages effectués en 2016, les 4 repas dont 2 proposés à l'ensemble des Auriçois (le 8 mai et le 11 novembre), sans oublier les activités hebdomadaires ou mensuelles (après-midi détente, marche et gym volontaire).

A noter, le nombre d'adhérents progresse chaque année. A ce jour nous sommes 175 (association la plus importante à Aurice) !

Au programme 2017 : 3 voyages

Le rapport financier présenté par Keith MANNERS nous permet d'être optimiste pour les années à venir. Notre Présidente clos l'assemblée en remerciant tour à tour la Municipalité, le secrétaire Julien, les employés pour leur dévouement sans omettre de louer le travail des bénévoles pour les lotos et les repas (les traiteurs Jacques et Jeannot). L'AG s'achève par un diaporama élaboré par Xavier retraçant nos périples et agapes 2016.

Le 8 mai, 1<sup>er</sup> repas de la saison; plus de 100 convives ont répondu à l'appel de l'ASA. Le menu était original, excellent et copieux... (nouveau traiteur Mathieu PERIN de BENQUET)... A RENOUVELER !

Et c'est ce jour qu'a choisi Jeannot pour nous dire AU REVOIR discrètement en faisant un grand vide parmi nous.

**15 JUIN : 1<sup>ère</sup> escapade... Destination la NAVARRE**, l'une des 7 provinces basques, et plus particulièrement sa capitale PAMPELUNE. Après 3 jours de fortes chaleurs, la pluie s'est invitée du sud des Landes aux portes d'IRUNA (nom primitif d'une tribu vasconne). Autre péripétie... panne de bus après le petit déjeuner ! à Hendaye aux abords de la Bidassoa... panne très vite résolue par notre chauffeur Thierry. Nous sommes enfin arrivés à destination, accueillis par Isabella notre guide.

Un petit tour en ville afin de découvrir, entre autres, ses remparts de 5 km édifiés contre l'invasion des Français, et sa plaza de toros (arènes de 18 000 places).

Ce haut lieu de corridas est l'emblème des férias de PAMPELUNE (bien connues de la jeunesse auriçoise) ; les festayres s'y retrouvent tous les 7 juillet, vêtus de rouge et blanc.

Lors de ces férias, chaque matin à 8 heures est donné le départ de l'encierro : les toros sont lâchés dans la rue les amenant des corales aux arènes.

La visite nous conduit devant une statue de Rafael HUERTAS, dédiée aux encierros.

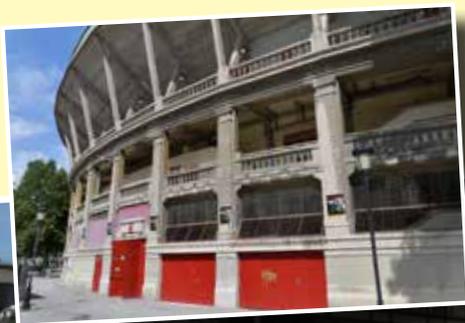
La plaza du CASTILLO (du château qui n'existe plus), centre de PAMPELUNE, nous dévoile le 2<sup>ème</sup> bar le plus ancien d'Espagne – le bar IRUNA – datant de 1888 dont le client le plus célèbre et assidu n'était autre que Ernest HEMINGWAY. ... Pour honorer cet immense écrivain, aficionado de la 1<sup>ère</sup> heure, une statue trône dans un coin du comptoir.

Par la suite nous avons appris que l'évêque français, Saint SERNIN (croisé du côté de Toulouse) a été le 1<sup>er</sup> à pratiquer les baptêmes en pays basque dont celui de SAN FIRMIN ... d'où le nom des férias !

Le manque de temps nous empêchant de visiter la cathédrale (au grand regret de certains d'entre nous) nous avons regagné le bus en passant par la Mairie dont la porte est encadrée par deux statues : Prudence et Justice ! Destination suivante : restaurant BEOLA dans le village d'ALMANDOZ (très bon repas !).

Après une sieste réparatrice durant le transfert jusqu'à la frontière, la traversée de la bourgade d'ELIZONDO lieu de résidence de nombreux contrebandiers, nous sommes parvenus à DANCHARINEA (commune d'URDAX) afin de remplir sacs et cabas.

Suite au prochain semestre.



# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET

### En route vers la Pré-Nationale...

Pour la deuxième année consécutive les seniors garçons 1 concluent leur saison par une montée en finissant premier de leur poule de Région, avec 18 victoires et 4 défaites ! Ce magnifique parcours leur a permis de disputer la finale régionale à Anglet, perdue de peu contre Colayrac (62-73), devant près de 200 supporters acheminés par 3 bus. Félicitations à l'ensemble des joueurs, at aux coaches Marielle DAMINATO et Michel MAYSONNAVE.



L'équipe 2 garçons a également réalisé une belle saison, sous la houlette de Nicolas COURROUYAN, avec une montée en Division 2 départementale, et le droit de disputer une finale malheureusement perdue.

### Les seniors filles se maintiennent.

Les seniors filles 1 ont pu se maintenir en terminant 8<sup>ème</sup> de leur poule en Région 1, avec un parcours courageux pour cette jeune équipe.

Le maintien également pour l'équipe fille 2, avec un effectif limité, composé « d'anciennes », de cadettes, encadré par une Aurélie TOURNIER motivée.

Les résultats d'un encadrement de qualité.

Le choix du CSA est de privilégier la formation avec un encadrement de qualité, constitué d'éducateurs diplômés, Léa Pocreau et Roberto Morentin sur cette saison.

Cette volonté du club se traduit dans la progression constatée sur l'exercice pour l'ensembles des équipes jeunes, avec un travail de qualité dans la bonne humeur.

Ainsi nos jeunes licenciés ont pu participer à la finale du challenge régional Benjamines à Boulazac, à des sélections départementales ou encore participer dans différentes catégories à des phases finales.

A noter donc les finales victorieuses des mini-poussins, poussines, et avec moins de réussite la finale des Benjamines.

**Stéphane BUICHE,**  
Co-président  
06 32 52 55 82

### Une école de basket renforcée en 2017/2018

La saison 2017/2018 verra la mise en place d'une école de basket commune avec le club d'UCM (Campagne Meilhan). Engagés en CTC (Coopération Territoriale des Clubs) depuis plusieurs années avec des équipes jeunes déjà en commun, les deux clubs ont souhaité mettre en commun leurs ressources en créant une école de basket afin :

- D'assurer un encadrement de qualité pour les 160 jeunes qui constitueront cette école, avec 3 éducateurs diplômés salariés (Léa POCREAU, Léo GARBAGE et David LAPLACE)
- De permettre à chaque jeune de s'exprimer au niveau le plus adapté à ses capacités
- De maintenir et développer le nombre de licenciés
- De renforcer la vie associative autour des clubs et leur dynamisme.

Ce projet sportif et éducatif est maintenant en marche afin d'assurer un avenir positif aux deux clubs qui le composent.

Ces succès, ces projets, les manifestations sont permises par l'engagement des bénévoles, à tous et à toutes un très grand merci, ainsi qu'à la mairie d'Aurice pour son soutien actif.



Les mini-poussins du CSA



Les poussines du CSA

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LE COMITÉ DES FÊTES



### Aurice VS Dax

Et oui, cette année nous avons décidé de rivaliser avec Dax. **L'édition 2017 se déroulera sur 5 jours, du 11 août au 15 août.**

**Vendredi 11 août** : une cérémonie d'ouverture sur le thème du FAR WEST (venez nombreux et déguisés). Suivie d'un repas : moules/frites et d'une soirée bodega animé par DJ Momo.

**Samedi 12 août** : Tournoi de volley à partir de **9h30** et Animation pour les enfants. **20h00**, le traditionnel repas communal puis vous pourrez poursuivre votre soirée à la bodega.

**Dimanche 13 août** : dès **7h30** pour les lèves tôt, un concours de pêche à la truite à l'étang de Guillon. A **14h00**, rendez-vous pour les passionnés de pétanque au boulodrome du village.

A **18h00** une petite séance de détente et de rire dans les arènes pour un interville et on se retrouvera par la suite autour d'un repas à thème à la salle des fêtes.

**Lundi 14 août** : nous vous attendons dès **9h00** pour une randonnée – venez nombreux.

A **18h00** vous pourrez assister à une représentation du groupe folklorique d'Aurice – soirée tapas.

Pour terminer les festivités, le **Mardi 15 août** sera placé sous le thème de la tradition landaise avec une messe à **11h00** animée par l'harmonie de St Sever suivi d'un apéritif. A **17h00**, dans la piste des arènes d'Aurice, on retrouvera la cuadrilla d'Alexandre VIC qui affrontera les coursières de Béarn d'Armagnac. Nous clôturerons le cru 2017 par un vin d'honneur. Nous comptons sur vous et votre présence.



**Marine et Bastien  
les co-présidents**

## LE PHOTO CLUB D'AURICE CONTINUE SUR SA LANCÉE

Après une fin d'année assez riche, prestations à Marquèze, Concours, Exposition à Aurice, stand avec le Père-Noël, le Photo Club continue sur sa lancée en 2017, avec en début d'année la participation au Festival des Passions à Bas Mauco.



Le dimanche 14 Mai 2017, se sont réunis à la salle des fêtes de Bas Mauco plusieurs passionnés, dans différents domaines, peinture, sculpture, couture,

art floral, vitrail, et photo. Le photo club a été invité à cette journée par les organisateurs les Troup' Adour. Nous avons exposé 24 photos sur le thème « Culture et Patrimoine au Cœur du Cap de Gascogne », ce fût pour nous une journée agréable durant laquelle nous avons pu partager notre passion avec les nombreux visiteurs.

La saison pour Marquèze est lancée ! Nous renouvelons cette aventure avec l'Ecomusée, nous serons sur le site pour prendre les visiteurs en photo en tenue d'époque une dizaine de fois durant cet été avec une première date le 15 juin, puis le 23 juin, 2 juillet, 19 juillet...

Nous participerons au concours « Rendez-vous Castésien » et peut-être ferons-nous un concours supplémentaire dans l'année, nous aviserons au fur et à mesure des opportunités.

Nous organiserons une exposition à la salle des fêtes d'Aurice le **dimanche 19 Novembre** sur le thème « Aurice aux 4 saisons ».

Si nous y sommes conviés nous referons les photos avec le Père-Noël sur la journée, pendant le vide grenier organisé par l'APE. Bien sur nous continuerons nos réunions mensuelles chaque premier jeudi du mois pour améliorer et approfondir nos connaissances. Nous organiserons des sorties photo comme nous l'avons déjà fait en début d'année pour alimenter l'exposition du Festival des Passions.

Nous vous invitons à suivre notre actualité en nous suivant sur notre facebook : <https://www.facebook.com/photo.club.aurice/>



**Photo Club d'Aurice**

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LES AMIS DE LAGASTET

Les Amis de Lagastet poursuivent le lent travail de restauration du mobilier pour obtenir la remise en état du meuble d'origine de la sacristie. Les ornements liturgiques, entreposés dans ce meuble, ont fait l'objet d'un nettoyage. Un document est en préparation pour les réunir en un inventaire.

Pour le feu d'hiver, le samedi 2 décembre un concert sera donné par le célèbre Ensemble Vocal l'Odyssée de Hinx, dont le chef de chœur Effix HUVET est pianiste, guitariste, chanteur et auteur-compositeur, le répertoire varié et dynamique. Les choristes chantent sans direction ni partitions, et présentent chaque titre par des saynètes.

Le programme est à affiner mais que ce soit des gospels, des chansons françaises, ou étrangères, les chants présentés sont tous connus et appréciés. Pour financer la venue de ce groupe une participation modeste sera demandée. Bien sûr vin chaud et pâtisseries seront en vente !

La chapelle est équipée d'un chauffage performant, en décembre c'est appréciable.

Parlez-en autour de vous, et joignez l'utile à l'agréable : soutenir notre action et participer à un moment chaleureux et enthousiaste !

Anne CASTETS

## LES PASTOUS

### La relève est assurée chez les « Pastous »

Depuis bientôt 3 mois, la salle des mariages accueille la relève du groupe folklorique.

Tous les mercredis, de jeunes enfants issus de "la pépinière TAP", se retrouvent pour apprendre et répéter les danses traditionnelles.

Sur les conseils avisés de danseurs confirmés, et avec la participation des fidèles musiciens du groupe, ces recrues motivées perpétuent la tradition.

**Les musiciens** : Michel BACHE et Benjamin MANDE

**Les professeurs** : Annie et Cédric DUCAMP, Yves CAZAUBON, Carine et Christophe LAMOTHE.



Carine et Christophe LAMOTHE

## CLUB DE VOLLEY

### Le club de volley loisir a déjà six ans.

Et vit toujours dans la bonne humeur.

Nous nous retrouvons tous les jeudis soir de 20h30 à 22h30 !

Les tournois des villes et villages environnants nous permettent de jouer contre d'autres équipes. Par ailleurs cette année nous avons remporté la coupe des landes catégorie loisir !!!

Nous organiserons un tournoi pendant les fêtes d'Aurice le 12 août prochain à partir de 9h30. Si vous désirez participer, vous pouvez me joindre au **06.42.54.23.87**. Inscription 5 euros par personne repas compris (salade composée et grillades).

Si vous désirez essayer le volley loisir, vous êtes les bienvenus tous les jeudis soirs adultes et débutants acceptés, nous nous ferons un plaisir de vous conseiller ! Volleyez-vous bien !!!



Hervé CHANTEFOIN

# D'AURICE À BARCELONE, EN PASSANT PAR LA PALOMBIÈRE LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE RACONTENT :



Le mardi 9 mai c'est l'heure du départ pour Barcelone pour les élèves de l'école d'Aurice ! Plus que sept heures de route ! Pour nous accompagner notre guide Olivier ainsi que Serge, Nicolas, Thierry, Laëtitia, Cécile, maître et maîtresse !

Première visite les **ruines d'Ampuries**. Ampuries est un port antique gréco-romain situé près de Gerone. Les Grecs ont d'abord conquis ce territoire puis ce sont les romains qui plusieurs siècles après s'y sont installés. La proximité de la mer permettait les échanges et d'accéder à beaucoup de ressources.



Après une nuit agitée, direction la **Rambla** avec le marché de la Boqueria. La Rambla est une avenue longue de 1,2 km et de 35 m de large, elle rejoint la mer et le vieux port. Sur la Rambla, des artistes mimes nous ont beaucoup amusés.

Au milieu de la Rambla nous découvrons le **marché de la Boqueria** avec beaucoup de couleurs ! C'est un marché de poissons, de fruits et légumes, de charcuterie... Tout était bien présenté et donné envie d'être mangé et bu avec tous les smoothies aux fruits frais ! La Boqueria est un lieu très prisé par les barcelonais et les touristes.



En se promenant sur la Rambla nous sommes tombés sur les deux maisons modernes transformées par **GAUDI** : la **casa Battlo** et la **casa Mila**.



Nous avons vu une autre réalisation de Gaudi : le **parc GÜELL**. Son nom vient de Mr **GÜELL** qui a financé les travaux. **GÜELL** voulait créer une petite ville pour les barcelonais les plus aisés sur les hauteurs de Barcelone. Il avait demandé à **GAUDI** de créer cette ville. Par manque de financement le projet n'a pas abouti mais de très belles réalisations ont vu le jour.

Au milieu du parc on trouve la salamandre en mosaïque. En haut du parc nous avons une vue imprenable sur la ville de Barcelone. A l'entrée, deux maisons champignons nous accueillent.



Notre séjour à Barcelone n'aurait pas été complet sans un petit détour par le **Camp Nou**.

Nous terminons notre séjour à **Figueras** sur les traces de **DALI**. Salvador **DALI** a fait beaucoup d'œuvres surréalistes. Il est enterré dans son propre musée. On le reconnaît grâce à sa grande moustache et aux multiples formes qu'il lui donnait. Une exposition de photos lui a même été dédiée!



Le vendredi 12 mai après sept heures de bus nous sommes bien arrivés à Aurice avec des souvenirs plein la tête et le sourire jusqu'aux oreilles !



*La classe des  
CM1/CM2*



## LA SAGRADA FAMILIA

La Sagrada Família est une cathédrale dans Barcelone. C'est un lieu sacré. Elle a été conçue par **Antony GAUDI**, un architecte catalan. Elle n'est toujours pas terminée. Elle est consacrée à trois personnalités qui composent la famille sainte : Jésus, Marie et Joseph. C'est un lieu de prière. Une façade représente la vie et la mort de Jésus, une autre façade représente la naissance de Jésus.

C'est un édifice très grand, immense ! Sa plus grande pointe mesurera 172,5 mètres quand elle sera achevée. Elle sera juste 5 cm plus bas que Montjuïc, la plus haute colline de Barcelone. Gaudi ne voulait pas dépasser la nature créée par Dieu.

L'intérieur de la Sagrada Família est lumineux et plein de couleurs. Gaudi s'est inspiré de la nature pour construire son bâtiment : les poteaux ressemblent à des arbres, le plafond à des feuilles.

Au plafond, on trouve quatre animaux : le lion, le taureau, le bélier et le scorpion qui représentaient quatre apôtres.

Le jour où nous sommes allés la visiter, nous avons pique-niqué dans un parc à côté. Nous avons pu observer l'extérieur. Ensuite, nous avons pu y entrer et voir l'intérieur. Un guide nous expliquait les étapes de la construction de la Sagrada.

Nous avons appris que GAUDI n'avait pas pu finir la Sagrada Família parce qu'il est mort, renversé par un tramway.



## LE MUSÉE PICASSO



Le troisième jour du séjour, nous sommes allés visiter le musée Picasso qui est dans le quartier gothique de Barcelone. Avant d'entrer dans le musée, nous nous sommes promenés dans les rues du quartier gothique, nous avons écouté un musicien qui jouait dans la rue.

**Pablo Picasso** était un grand peintre renommé. Il a commencé à peindre très jeune. Il peignait des membres de sa famille. Il a eu une période bleue où il

a peint tous ses tableaux avec du bleu, une période où il dessinait au crayon à papier, sans couleur. Il fait partie des créateurs du cubisme : il utilisait des formes géométriques pour faire ses tableaux. Les œuvres étaient classés dans des pièces aux murs blancs, sans fenêtres suivant les périodes de Picasso. Une pièce entière est consacrée au tableau des Ménines.



## VISITE DE LA PALOMBIÈRE

**Mardi 13 juin nous avons visité la palombière de Francis CAZAUX et Serge BUSTON avec la présence de Mathieu BACHE.**

Comme les vrais paloumeyres nous avons emprunté le tunnel qui nous a conduit jusqu'au cœur de la palombière. Le tunnel sert à rejoindre la palombière sans se faire voir par les oiseaux pour ne pas les effrayer. A l'intérieur du tunnel on peut aussi tirer les palombes. Le cœur de la palombière est l'espace de vie des chasseurs. Ils peuvent manger, se réchauffer et ils ont tout le matériel nécessaire en cas de casse des cordages et des tunnels.

Nous sommes ensuite allés observer les appeaux. Un appeau est une palombe ou un pigeon que les chasseurs utilisent pour attirer les palombes. La palombe est en fait un pigeon sauvage et c'est dans le sud-ouest qu'on lui donne ce nom de palombe. La palombe est plus élancée et plus grande que le pigeon. Le pigeon a le collier plus coloré que la palombe qui a un collier blanc.



*Les élèves de CE2/CM1*



Le pigeon est mis en hauteur entre deux pins, il est accroché avec un lacet à un système de va et vient. C'est le chasseur qui peut déclencher ce système depuis le poste de guet au cœur de la palombière. En l'activant ça fait voler le pigeon d'un arbre à l'autre. La palombe est montée dans un pin, accrochée à une raquette avec des travers. Depuis le poste le chasseur fait bouger la raquette pour que la palombe batte des ailes et attire les autres.

Elle a un « casque » sur les yeux pour ne pas avoir peur. Les appeaux sont rentrés tous les soirs et rejoignent le dortoir au cœur de la palombière. En période de chasse, chaque matin les chasseurs soignent les appeaux et les montent en haut des arbres. Une heure est nécessaire pour tout mettre en place.

Un autre type de chasse, la chasse au filet qui se passe au sol. Un filet est tendu sur le sol avec des ressorts. A côté du filet on trouve deux cages où l'on met deux palombes pour attirer des vols. Dans le filet des graines y sont aussi déposées. Une fois que des palombes sont posées on tire sur une corde qui referme le filet pour emprisonner les palombes. Les palombes ainsi récupérées servent à renouveler les appeaux mais aussi certaines finissent dans le ventre des chasseurs ou dans les nôtres.



Nous avons terminé notre visite par un excellent repas chez Marcelle et Michel BACHÉ autour d'un bon chevreuil grillé au barbecue ! Nous nous sommes régalés !!!

Nous remercions Mathieu, Francis, Serge, Michel, Marcelle, Danièle et toutes les personnes qui nous ont accompagnées par cette chaude journée !

*Les élèves d'Aurice*



## A la découverte des chiens de chasse de Michel BACHE

Après un très bon repas – des grillades de chevreuil – nous sommes allés voir des chiens de chasse chez Michel BACHE.

On nous a expliqué comment chasser avec des chiens courants. Ils nous ont fait une démonstration dans les fourrés mais les chiens n'ont rien fait sortir parce qu'il faisait trop chaud.

Ensuite, nous avons vu une démonstration de chiens d'arrêt. C'étaient tous des setters anglais.

Le chasseur a caché dans un champ d'herbes hautes deux pigeons et une caille. Un premier setter a été lâché, puis comme il ne trouvait rien, un second et un troisième. Quand les chiens détectent le gibier, ils se mettent à l'arrêt : ils montrent la proie,



prennent une position et ne bougent plus. Puis ils font lever l'oiseau qui s'envole.



Nous avons aussi vu des chiots griffons. Il y en avait cinq. On a pu les caresser, ils étaient trop choux ! Ils allaient avoir deux mois.

Les griffons sont des chiens courants. Les chiens courants vont courir après le gibier pour le faire sortir de la forêt, des taillis pour que le chasseur puisse tirer dessus ou les prendre en photo. Les cinq chiots étaient blancs avec des petites taches marrons.

Ils nous ont dit de trouver deux noms pour les deux chiots qu'ils vont garder : c'est l'année du N, les noms devront commencer par cette lettre.

C'était une super après-midi en compagnie des chiens !!!

*Les élèves d'Aurice*